



Rapport de la direction sur le rendement

Plan INDIVIDUEL

pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2019



Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais non les états financiers annuels complets du fonds d'investissement. Vous pouvez obtenir les états financiers annuels gratuitement, sur demande, en composant le 1 877 410-7333, en nous écrivant au Centre d'affaires Henri-IV, 1035, avenue Wilfrid-Pelletier, bureau 500, Québec (QC) G1W 0C5, en visitant notre site Internet (kaleido.ca) ou en consultant celui de SEDAR (sedar.com). Vous pouvez aussi obtenir, par un des modes susmentionnés, un exemplaire du précédent rapport financier intermédiaire.

La prise de toutes les décisions concernant les questions soumises à un vote relativement aux placements du Plan INDIVIDUEL a été déléguée à chacun des gestionnaires de portefeuille, tel qu'il est indiqué dans leur mandat de gestion de portefeuille respectif.

Table des matières

Analyse du rendement 1

Faits saillants financiers et d'exploitation 8

Rendements passés 10

Aperçu du portefeuille 11

Certificat de l'actuaire 13

Analyse du rendement

Objectifs et stratégies de placement

La Fondation Kaleido (ci-après «la Fondation») vous garantit, au nom du Plan INDIVIDUEL (ci-après «le Plan»), le remboursement de votre épargne en tout temps, déduction faite des frais de souscription. Les revenus générés sur l'épargne des souscripteurs, combinés aux subventions gouvernementales provenant du Programme canadien pour l'épargne-études («PCEE») et de Revenu Québec («RQ»), si applicables, et aux revenus de placement accumulés sur celles-ci, composeront les paiements d'aide aux études («PAE») pour le compte de votre bénéficiaire, le cas échéant. Il est donc important que ces sommes fructifient de façon sécuritaire.

À ces fins, trois politiques de placement distinctes ont été élaborées selon la nature des sommes investies¹. Ces dernières sont réparties entre cinq fonds, de façon à permettre le respect des engagements de la Fondation, soit la protection du capital, la gestion prudente des risques de portefeuille, l'obtention d'un rendement à taux avantageux sur un horizon à long terme et une plus grande latitude dans l'application de stratégies de placement. Un résumé des fonds et des politiques est présenté dans l'encadré ci-dessous.

« Politique n° 1 » Cotisations et subventions gouvernementales

Les cotisations reçues des souscripteurs (fonds n°1) sont investies en totalité dans des titres à revenu fixe qui sont garantis par un gouvernement canadien, comme l'exigent les lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables. Les subventions gouvernementales (fonds n° 2) sont investies dans des titres à revenu fixe qui sont garantis par un gouvernement canadien et dans des actions canadiennes.

« Politique n° 2 » Cotisations et subventions gouvernementales à l'échéance

Les cotisations reçues des souscripteurs, les subventions gouvernementales ainsi que les revenus accumulés sur les subventions provenant de plans collectifs arrivés à échéance et antérieurement transférées au Plan INDIVIDUEL (fonds n° 3) sont investis en totalité dans des titres de marché monétaire garantis par un gouvernement canadien ou sont détenus en trésorerie ou équivalent de trésorerie afin d'assurer la liquidité des placements lors des décaissements.

« Politique n° 3 » Autres fonds

Les Autres fonds sont constitués des revenus accumulés sur les cotisations (le compte PAE) (fonds n° 4) et des revenus accumulés sur les subventions (fonds n° 5). Ils sont investis avec une cible de 100 % en actions canadiennes.

Kaleido Croissance inc. (ci-après «Kaleido Croissance»), à titre de gestionnaire de fonds d'investissement, veille à mandater les gestionnaires de portefeuille et à s'assurer du respect des politiques de placement dans l'intérêt des souscripteurs et des bénéficiaires.

Le comité de placement a, pour sa part, la responsabilité de voir à l'élaboration des politiques de placement et des mandats des gestionnaires de portefeuille en collaboration avec Kaleido Croissance et de recommander l'approbation des politiques de placement au conseil d'administration de Kaleido Croissance.

1. Le 20 décembre 2019, une politique de placement amendée visant un objectif de diversification prudente des sommes investies a pris effet. Celle-ci sera pleinement déployée au cours du premier trimestre de l'année 2020. La politique de placement amendée permet notamment d'investir les actifs du Plan dans des classes d'actifs permettant une meilleure diversification et un potentiel de rendement plus élevé. Nous élaborons davantage à ce sujet dans la section « Événements récents » du présent rapport.

La gestion des actifs est confiée aux gestionnaires de portefeuille en fonction de leur champ d'expertise. Par conséquent, la gestion des titres à revenu fixe fut confiée à AlphaFixe Capital inc., tandis que la gestion des placements en actions canadiennes fut confiée à Placements Montrusco Bolton inc.

L'objectif général du Plan INDIVIDUEL consiste, étant donné l'horizon de placement d'un REEE, à obtenir à long terme un taux de rendement maximal tout en maintenant un degré de risque jugé adéquat. Les placements doivent, de plus, être conformes, en tout temps, à la législation applicable et aux politiques de placement de la Fondation.

Les stratégies de gestion de portefeuille

Les stratégies de portefeuille privilégiées sont la gestion obligataire indicielle et la stratégie d'actions valeur.

La gestion obligataire indicielle a pour objectif de reproduire les performances du marché de référence et de bénéficier des honoraires de gestion de portefeuille généralement plus faibles pour ce type de mandat. Le gestionnaire responsable de cette stratégie est évalué sur sa capacité à reproduire l'indice de référence.

La stratégie d'actions valeur a pour objectif d'investir dans des actions canadiennes sous-évaluées, avec un accent mis sur les sociétés à grande capitalisation et distribuant des dividendes importants.

En 2019, les indices de référence pour évaluer la performance des gestionnaires de portefeuille furent les suivants :

Catégorie d'actifs	Indice de référence
Titres à revenu fixe garantis par un gouvernement canadien	FTSE provinces moyen terme FTSE provinces court terme
Titres en marché monétaire garantis par un gouvernement canadien ou en trésorerie ou équivalent de trésorerie	Bons du trésor 91 jours*
Titres en actions canadiennes	S&P/TSX – plafonné à 10%

* L'indice Bons du trésor 91 jours est utilisé lorsque des investissements en marché monétaire sont faits. Sinon, le rendement de l'indice est adossé au rendement du compte à intérêt élevé.

Les stratégies des gestionnaires de portefeuille

La philosophie d'AlphaFixe Capital inc. s'inspire en partie des conséquences de la crise économique de 2008 et repose sur un processus de gestion de risques, ainsi que sur la préservation du capital. La stratégie adoptée est basée sur une analyse fondamentale rigoureuse qui détermine le fondement de la stratégie à long terme, tout en profitant des opportunités à court terme grâce à des transactions tactiques.

L'objectif de placement fondamental du Fonds de revenu d'actions de Placements Montrusco Bolton inc. est d'assurer une combinaison de revenu et une croissance à long terme du capital en investissant ses actifs sur le marché boursier canadien. Le Fonds investit surtout dans des actions ordinaires et des titres équivalents convertibles et, dans une moindre mesure, dans des titres à court terme, divers produits de fiducie de revenu et d'autres titres lorsque cela est nécessaire pour protéger le capital. La philosophie d'investissement de croissance et de qualité vise à créer des portefeuilles de titres concentrés activement gérés qui présentent un potentiel de rendement ajusté au risque supérieur à long terme. Les titres choisis affichent de solides équipes de gestion axées sur le long terme et une répartition d'actif supérieure, ce qui se traduit par un rendement des capitaux élevé et des indicateurs de croissance par action de premier plan.

Risque

Le cours des titres détenus par le Plan peut fluctuer et influencer sur la valeur des placements et, ce faisant, sur le montant des PAE que peuvent recevoir les bénéficiaires. La stratégie de placement du Plan demeure axée sur le long terme et est destinée aux investisseurs qui souhaitent financer des études postsecondaires et, généralement, aux investisseurs qui ont une faible tolérance aux risques. Les facteurs de risques sont présentés dans le prospectus du Plan.

Résultats d'exploitation en 2019

De par sa nature, le REEE est un véhicule de placement à long terme. Toute analyse des résultats de placement d'un REEE doit, par conséquent, être réalisée dans cette perspective. Pour l'année 2019, le portefeuille du Plan INDIVIDUEL a généré globalement un rendement brut à la valeur marchande de 9,26 %. Le rendement net totalise 7,75 % après déduction des honoraires d'administration et de gestion totaux de 1,51 %. Ces honoraires incluent les taxes (TPS/TVQ) sur les intrants à l'égard des biens et des services acquis pour effectuer la fourniture de services financiers.

En 2019, le taux des honoraires d'administration et de gestion par rapport à l'actif net fut supérieur à celui de 2018 de 0,05 %. L'augmentation du taux d'honoraires d'administration et de gestion n'est pas attribuable à des changements notables dans la structure des frais, mais plutôt attribuable à une proportion d'actifs investis plus importante.

Le tableau qui suit présente le rendement brut, l'indice de référence et la valeur ajoutée de chacune des politiques de placement, au 31 décembre 2019 :

Politique de placement	Catégorie d'actifs	Rendement brut	Indice	Valeur ajoutée
Cotisations et subventions gouvernementales	Titres à revenu fixe garantis par un gouvernement canadien et actions canadiennes	13,37%	11,70 %	1,67%
Cotisations et subventions gouvernementales à l'échéance	Titres en marché monétaire garantis par un gouvernement canadien ou trésorerie ou équivalent de trésorerie	2,21%	2,21 %	0,00%
Autres fonds	Actions canadiennes	26,49%	22,88 %	3,61%

L'actif des cotisations et des subventions gouvernementales

L'actif des cotisations est composé exclusivement de titres à revenu fixe garantis par un gouvernement fédéral, provincial et/ou municipal canadien, tandis que l'actif des subventions est composé de titres à revenu fixe qui sont garantis par un gouvernement canadien et d'actions canadiennes. Deux gestionnaires de portefeuille sont responsables de ces investissements selon des stratégies de placement distinctes, comme indiqué dans le tableau ci-après :

Gestionnaire de portefeuille	Catégorie d'actifs	Stratégie de placement
AlphaFixe Capital inc.	Titres à revenu fixe garantis par un gouvernement canadien	Obligataire indicelle
Placements Montrusco Bolton inc.	Actions canadiennes	Stratégie valeur

En 2019, la gestion de ce fonds a permis de réaliser un rendement brut à la valeur marchande de 13,37 %, comparativement à celui de l'indice de référence du marché de 11,70 %. La valeur ajoutée de 1,67 % est principalement attribuable à notre portefeuille d'actions, qui a surperformé en comparaison avec l'indice de référence. Notre gestionnaire, appliquant une stratégie d'actions valeur, a investi dans des entreprises qui semblent être sous-évaluées, avec un risque plus faible que le marché, et qui déclarent des dividendes élevés. La surperformance est largement attribuable à la surpondération et à la sélection de titres dans le secteur des services aux collectivités ainsi qu'à la sous-pondération dans le secteur de la santé. En effet, le secteur des services aux collectivités s'est démarqué avec un gain considérable de 37,5 % pour l'année 2019, arrivant deuxième en termes de performance des secteurs de l'indice composé plafonné S&P/TSX. L'allocation au secteur des services aux collectivités a permis d'obtenir une surperformance de 2,29 %, et la sélection de titres dans ce même secteur a dégagé une performance de 1,46 % sur l'ensemble des fonds.

L'actif des cotisations et des subventions gouvernementales à l'échéance

Les actifs provenant de plans collectifs arrivés à l'échéance et antérieurement transférés au Plan INDIVIDUEL composent 22 % des actifs du Plan et sont investis dans des titres en marché monétaire garantis par un gouvernement canadien ou sont détenus en trésorerie ou équivalent de trésorerie, offrant ainsi la liquidité et la protection nécessaires pour le remboursement à court terme de l'épargne aux souscripteurs et pour le versement de PAE aux bénéficiaires.

Les actifs sont composés des cotisations des souscripteurs et des subventions gouvernementales ainsi que des revenus accumulés sur les subventions issues de plans collectifs arrivés à l'échéance.

En 2019, la gestion de ces fonds a dégagé un rendement brut à la valeur marchande de 2,21 %. Les fonds ont été investis dans des comptes bancaires à intérêt élevé offrant des perspectives de rendement plus intéressantes que le marché monétaire garanti par un gouvernement canadien.

L'actif des Autres fonds

Les Autres fonds sont constitués de la portion des revenus accumulés sur les cotisations (le compte PAE) et des revenus accumulés sur les subventions. Le gestionnaire de portefeuille est responsable de ces investissements selon une stratégie de placement distincte, comme mentionné dans le tableau ci-après :

Gestionnaire de portefeuille	Catégorie d'actifs	Stratégie de placement
Placements Montrusco Bolton inc.	Actions canadiennes	Stratégie valeur

En 2019, la gestion de ces fonds a généré un rendement brut à la valeur marchande de 26,49 %, alors que celui de l'indice de référence du marché s'élevait à 22,88 %. La valeur ajoutée de 3,61 % est principalement attribuable à la stratégie d'actions valeur de Placements Montrusco Bolton inc. qui a surperformé en comparaison avec l'indice de référence. Notre gestionnaire, appliquant une stratégie d'actions valeur, a investi dans des entreprises qui semblent être sous-évaluées, avec un risque plus faible que le marché, et qui déclarent des dividendes élevés. La surperformance est largement attribuable à la surpondération et à la sélection de titres dans le secteur des services aux collectivités ainsi qu'à la sous-pondération dans le secteur de la santé. En effet, le secteur des services aux collectivités s'est démarqué avec un gain considérable de 37,5 % pour l'année 2019, arrivant deuxième en termes de performance des secteurs de l'indice composé plafonné S&P/TSX. L'allocation au secteur des services aux collectivités a permis d'obtenir une surperformance de 2,29 %, et la sélection de titres dans ce même secteur a dégagé une performance de 1,46 % sur l'ensemble des fonds.

Commentaires économiques

Marché boursier

Après une fin d'année 2018 marquée par d'importants reculs, les principaux marchés boursiers ont rebondi au cours de l'année 2019. Les marchés boursiers nord-américains ont généré des rendements exceptionnels en 2019 en atteignant des records malgré les tensions commerciales, les craintes liées au ralentissement de l'économie mondiale et les interminables débats sur le Brexit. L'assouplissement de la politique monétaire américaine et la détente des tensions commerciales entre les États-Unis et la Chine ont donné lieu à une reprise marquée des marchés en fin d'année.

Les actions canadiennes ont fortement rebondi, annulant ainsi les pertes considérables du quatrième trimestre de 2018. Par conséquent, l'indice composé plafonné S&P/TSX a affiché un gain de 22,88 % pour l'année 2019.

Dix des onze secteurs² de l'indice ont clôturé l'année avec des gains. Le secteur des technologies de l'information est celui qui a le mieux performé, atteignant un rendement exceptionnel de 64,9 % en 2019. Le second secteur en termes de performance annuelle est celui des services aux collectivités, qui a ajouté 37,5 % à sa valeur. Seul le secteur de la santé a subi un recul de 10,9 % en raison des pertes financières et des perspectives de rentabilité reportées des entreprises dans le domaine du cannabis. Deux autres secteurs importants au Canada ont offert un bon rendement, mais ont tout de même moins bien performé que l'indice : le secteur financier, qui a enregistré un rendement de 21,4 %, et celui de l'énergie, qui a atteint 21,7 %. Une reprise des prix du pétrole brut WTI (West Texas Intermediate) américain en début d'année a occasionné un rebond des cours du secteur de l'énergie, permettant à ce dernier de clôturer en terrain positif. Les secteurs de l'industrie, des matériaux et de l'immobilier ont obtenu un rendement respectivement de 25,5 %, de 23,8 % et de 22,6 %.

Aux États-Unis, l'indice S&P 500 a fortement augmenté pour établir de nouveaux sommets sans précédent. Suivant une baisse importante au quatrième trimestre de l'année 2018, l'indice a clôturé avec un rendement impressionnant de 28,9 %, son meilleur rendement depuis 2013. Les gains réalisés cette année sont principalement attribuables aux rendements robustes du premier et du dernier trimestre. Le revirement de la politique de la Réserve fédérale américaine (la « Fed ») par la baisse de son taux directeur à trois reprises, les progrès réalisés à l'égard des relations commerciales entre les États-Unis et la Chine ainsi que la baisse de l'incertitude liée au Brexit ont joué un rôle important dans la confiance des investisseurs, ce qui a rendu les marchés boursiers plus attrayants.

Tous les secteurs² du S&P 500 ont clôturé l'année en affichant des rendements positifs. Seuls les secteurs de l'énergie et de la santé ont clôturé avec des gains inférieurs à 20 %. Comme au Canada, le secteur des technologies de l'information a le mieux performé, terminant l'année en hausse de 48 %, aidé par les rendements vigoureux de titres à très grandes capitalisations. Il est suivi par le secteur des télécommunications et celui de la finance, ayant clôturé respectivement à 30,9 % et à 29,2 %.

Marché obligataire

Les obligations nord-américaines ont poursuivi une tendance baissière, débutée au quatrième trimestre de l'année 2018, expliquée en grande partie par le ralentissement mondial, l'escalade des conflits commerciaux et les assouplissements monétaires. Aux États-Unis, les taux 10 ans du gouvernement ont clôturé l'année 2019 à 1,9 %, en baisse de 0,77 % depuis le début de l'année. L'aplatissement de la courbe des rendements obligataires amorcée l'année précédente s'est poursuivi au début de l'année 2019. Par la suite, la courbe des rendements s'est inversée momentanément à quelques reprises, entraînant une hausse des craintes d'une récession pendant une partie de l'année. En effet, les taux de rendement des obligations américaines et canadiennes de 10 ans ont passé sous les taux de rendement de 3 mois et de 2 ans. La situation s'est redressée à l'automne, laissant croire à un regain de confiance envers les signes de stabilisation de l'économie mondiale. Les baisses de taux par la Fed ont aussi contribué à corriger l'inversion de la courbe des rendements, qui a pu reprendre une pente positive.

Le Canada a aussi été affecté par l'affaiblissement généralisé des taux obligataires. Les taux de 2 ans et de 10 ans du gouvernement canadien ont terminé l'année à 1,7 %, soit une baisse respective de 0,17 % et de 0,27 % pour l'année 2019. L'indice FTSE Canada Univers a inscrit un rendement positif de 6,87 %, tandis que l'indice FTSE Canada moyen terme a réalisé un gain de 5,75 %. Les obligations provinciales ont dégagé un rendement plus élevé que celles du gouvernement fédéral. Par conséquent, l'indice FTSE Canada provincial a terminé en hausse de 9,07 % par rapport à l'indice FTSE Canada fédéral, qui a atteint un gain de seulement 3,73 %. Finalement, l'indice FTSE Canada provinces moyen terme a terminé l'année avec un surplus de 5,77 %.

2. Selon la classification du Global Industry Classification Standard (GICS)

Aux États-Unis, la Fed a réduit son taux directeur de 0,25 % à trois reprises au cours de 2019, passant de 2,50 % à 1,75 %. Elle se justifie par l'incidence des développements internationaux sur les perspectives de croissance, de même que par l'inflation contenue. Outre cela, en Europe, la Banque centrale européenne a abaissé davantage son taux en terrain négatif. Néanmoins, contrairement à la tendance mondiale à la baisse des taux d'intérêt, la Banque du Canada (BdC) a plutôt maintenu le cap tout au long de l'année, conservant son taux directeur à 1,75 %. Malgré les conflits commerciaux et l'incertitude de la croissance mondiale, la BdC a pris en compte la vulnérabilité associée à l'endettement des entreprises et des ménages en plus du fait que le taux d'inflation se situait près de sa cible de 2%. À moins d'un ralentissement significatif de l'économie canadienne, la BdC devrait maintenir son taux directeur pendant les premiers mois de 2020.

Économie nord-américaine

Depuis juillet 2019, l'économie américaine est entrée dans sa onzième année consécutive de croissance. Malgré cette longue période d'expansion, l'économie pourrait continuer de progresser en 2020, mais de façon plus modérée. La diminution des instabilités géopolitiques et des pressions commerciales en plus de la détente monétaire des derniers mois favoriseraient le prolongement de la période actuelle d'expansion.

L'année 2019 s'est entamée par le plus long arrêt des activités du gouvernement américain. Elle a aussi été marquée par des craintes d'une récession, des mesures protectionnistes de l'administration américaine, la volte-face de la Fed et la course à l'investiture du Parti démocrate en vue de l'élection présidentielle de 2020. L'année s'est terminée par un accord commercial partiel entre les États-Unis et la Chine et par la mise en accusation du président Donald Trump en vue de sa destitution.

Après avoir baissé son taux directeur de 75 points de base, ce dernier passant ainsi de 2,50 % à 1,75 %, la Fed devrait opter pour le statu quo au cours des prochains mois en maintenant son taux à 1,75 %, considérant la croissance suffisante de l'économie, la solidité du marché de l'emploi et le fait que le taux d'inflation se situe à un niveau légèrement plus faible que sa cible de 2%. Une hausse marquante et soutenue de l'inflation ou des signes de dégradation de l'économie mondiale pourraient cependant venir changer la donne. Par conséquent, tout porte à croire que la Fed continuera de surveiller l'évolution économique de très près au cours de l'année 2020.

L'économie canadienne a plutôt connu un ralentissement économique en 2019, attribuable en partie au recul des investissements des entreprises et des exportations. La fermeté des dépenses de consommation et la reprise du marché immobilier ont tout de même permis de soutenir l'économie. La ratification de l'Accord de libre-échange entre le Canada, les États-Unis et le Mexique (ACEUM) devrait diminuer l'incertitude et aider aux investissements des entreprises ainsi qu'aux exportations. Également, la vigueur du marché de l'emploi, la croissance des salaires et les taux d'intérêt plus bas permettront de stimuler les dépenses de consommation en 2020, qui seront toutefois contenues par la progression du service de la dette. Si ces différents facteurs favorables restent en place, l'économie devrait poursuivre sa croissance modérée, et la BdC devrait maintenir le taux directeur inchangé en début d'année 2020. Cependant, les tensions commerciales, les difficultés de l'industrie du pétrole et la détérioration du niveau d'endettement pourraient affaiblir les perspectives de croissance de l'économie canadienne.

Événements récents

Changements importants au Plan

Depuis janvier 2019, M^e Isabelle Grenier occupe le poste de présidente et chef de la direction de Kaleido Croissance inc. Elle succède ainsi à M. Gaston Roy, qui prend sa retraite après avoir occupé ce poste pendant plus de cinq ans.

Le 29 octobre 2019, le gestionnaire de fonds d'investissement et le promoteur du Plan annonçaient une nouvelle identité de marque visant à appuyer l'évolution du modèle d'affaires de l'organisation. Ainsi, Fondation Universitas du Canada est devenue Fondation Kaleido et Gestion Universitas inc. est devenue Kaleido Croissance inc.

Le 28 octobre 2019, l'Autorité des marchés financiers a confirmé l'octroi d'une dispense permettant à Kaleido d'offrir une meilleure diversification dans les placements faits pour le Plan. Par conséquent, Kaleido Croissance inc. et Fondation Kaleido pourront dorénavant investir l'actif du Plan, entre autres, et selon la provenance des fonds, en obligations émises et garanties par le gouvernement des États-Unis d'Amérique, en obligations corporatives, en titres adossés à des créances hypothécaires garanties, en actions canadiennes et américaines, ainsi qu'en parts indiciaires.

Stratégie de placement

La politique de placement du Plan a été modifiée pour intégrer certaines des nouvelles classes d'actifs permises en vertu de la dispense émise par l'Autorité des marchés financiers afin d'adapter la stratégie de placement du Plan en fonction d'une diversification prudente des titres dans la composition du portefeuille. La dispense et la politique de placement révisée ont pris effet le 20 décembre 2019 et seront pleinement implantées dans les opérations de gestion des fonds au premier trimestre de l'année 2020.

Nouvelle nomination

Le 21 novembre 2019, M. Jacques Jobin a été nommé membre du Comité d'examen indépendant, et ce, pour une période de trois (3) ans, soit jusqu'en avril 2023. Il débutera son mandat en avril 2020 en remplacement de M^e Luc Paradis, dont le mandat arrive à échéance à cette date.

Normes comptables et interprétations publiées, mais non encore entrées en vigueur

Il n'y a aucune norme comptable et interprétation publiée, mais non encore entrée en vigueur applicable au Plan INDIVIDUEL.

Opérations entre parties liées

Kaleido Croissance, filiale en propriété exclusive de la Fondation, agit comme placeur des produits promus par la Fondation et à titre de gestionnaire du fonds d'investissement. Elle est autorisée, avec l'aide de son comité de placement, à définir les politiques et les stratégies de placement du Plan, ce qui correspond à la définition aux fins comptables de parties liées. Les opérations conclues avec Kaleido Croissance au cours de l'exercice correspondent aux honoraires d'administration que le Plan lui verse pour ses services à titre de gestionnaire de fonds d'investissement et qu'il verse à Fondation Kaleido à titre de promoteur du Plan. Tout surplus accumulé par Kaleido Croissance, à la fin de l'exercice, et qui n'est pas requis pour le maintien et le développement de l'organisation, est entièrement versé au compte du Plan sous forme de réduction des frais d'administration du Plan afin d'en faire profiter les bénéficiaires. Ces opérations sont conclues dans le cours normal des activités d'exploitation et sont mesurées en fonction de leur valeur d'échange, soit le montant convenu entre les parties aux ententes.

De plus, les frais de souscription perçus par la Fondation à même les cotisations des souscripteurs sont remis à Kaleido Croissance, tout comme les honoraires de gestion du Bon d'études canadien que la Fondation perçoit du gouvernement du Canada. Ces opérations sont conclues dans le cours normal des activités d'exploitation et sont mesurées en fonction de leur valeur d'échange.

L'actif du Plan est placé et géré, conformément aux politiques de placement adoptées par le conseil d'administration de Kaleido Croissance, par deux gestionnaires de portefeuille qui ont la responsabilité de le faire fructifier. Les honoraires annuels des gestionnaires de portefeuille représentent un pourcentage dégressif calculé sur la valeur des actifs totaux sous gestion. Ces frais de gestion s'élèvent à 0,07% pour l'année 2019. Trust Eterna inc. assume la garde et la conservation des biens du Plan et supervise les activités de placement et de gestion de l'actif. Pour ces services, le Plan lui verse des honoraires fixes annuels déterminés par contrat. Aucun dirigeant ou administrateur de Kaleido Croissance et de la Fondation ne possède d'intérêts dans cette société.

Faits saillants financiers et d'exploitation

Le tableau qui suit fait état de données financières clés concernant le Plan INDIVIDUEL et a pour objet de vous aider à comprendre ses résultats financiers :

(en milliers de \$)	Plan INDIVIDUEL				
	31 déc. 2019	31 déc. 2018	31 déc. 2017	31 déc. 2016	31 déc. 2015
État de la situation financière					
Actif total	33 216 \$	25 677 \$	23 887 \$	25 198 \$	28 917 \$
Actif net attribuable aux contrats	32 984 \$	25 385 \$	23 699 \$	25 124 \$	28 857 \$
Variation de l'actif net (%)	29,94 %	7,11 %	-5,67 %	-12,94 %	-20,57 %
État du résultat net et du résultat global					
Revenus nets de placements	361 \$	301 \$	215 \$	140 \$	202 \$
Gains réalisés et non réalisés sur les placements	1 434 \$	(666) \$	305 \$	390 \$	(461) \$
Revenu net attribuable aux contrats	1 795 \$	(365) \$	520 \$	530 \$	(259) \$
État de l'évolution de l'actif net attribuable aux contrats					
Paiements d'aide aux études (PAE)	(1 823) \$	(1 615) \$	(1 970) \$	(2 029) \$	(2 439) \$
Subvention canadienne pour l'épargne-études (SCEE) nette reçue	2 468 \$	1 899 \$	1 378 \$	1 406 \$	568 \$
Incitatif québécois à l'épargne-études (IQEE) net reçu	964 \$	537 \$	394 \$	622 \$	224 \$
Autres					
Nombre d'unités (en milliers)	8,0	6,3	5,6	5,7	6,1
Variation (%)	26,51 %	12,50 %	-1,75 %	-6,56 %	-11,59 %

Frais d'administration

Le Plan verse des honoraires d'administration annuels au promoteur du Plan, Fondation Kaleido, ainsi qu'au placeur et gestionnaire du fonds d'investissement, Kaleido Croissance. Cette dernière dirige l'activité, les opérations et les affaires du Plan. De plus, Kaleido Croissance est responsable de définir les politiques et stratégies de placement du Plan avec l'aide de son comité de placement.

Au 31 décembre 2019, les honoraires d'administration annuels s'élevaient à 319 904 \$ et ils représentaient 0,97 % des actifs sous gestion du Plan. Par ailleurs, les honoraires d'administration qui n'ont pas été requis pour le maintien et le développement de l'organisation ont été retournés au Plan afin d'en faire profiter les bénéficiaires.

Frais du fiduciaire et du dépositaire

Le Plan verse des honoraires annuels au fiduciaire, Trust Eterna inc. Ce dernier assume la garde et la conservation des biens du Plan et supervise les activités de placement et de gestion de l'actif. Les honoraires versés à ce fiduciaire en 2019 s'élevaient à 317 \$ et représentent 0,001 % des actifs sous gestion du Plan. En tant que dépositaire, CIBC Mellon reçoit en dépôt l'épargne et tous les autres montants auxquels les souscripteurs ont droit. Le dépositaire agit comme gardien des valeurs et autres formes de placements dans lesquelles ces montants sont investis et comme agent des registres du Plan. Des honoraires de 15 764 \$ ont été versés en 2019 au gardien des valeurs, ce qui représente 0,05 % des actifs sous gestion du Plan.

Frais du comité d'examen indépendant

Le Plan a versé, en 2019, des honoraires aux membres du comité d'examen indépendant pour un montant de 558 \$, ce qui représente 0,002 % des actifs sous gestion du Plan.

Frais de gestion de portefeuille

AlphaFixe Capital inc. agit comme gestionnaire du portefeuille de titres à revenu fixe. Placements Montrusco Bolton inc. agit comme gestionnaire du portefeuille d'actions. En 2019, les honoraires versés à ces gestionnaires ont totalisé 21 857 \$, soit 0,07 % des actifs sous gestion du Plan.

Frais de courtage

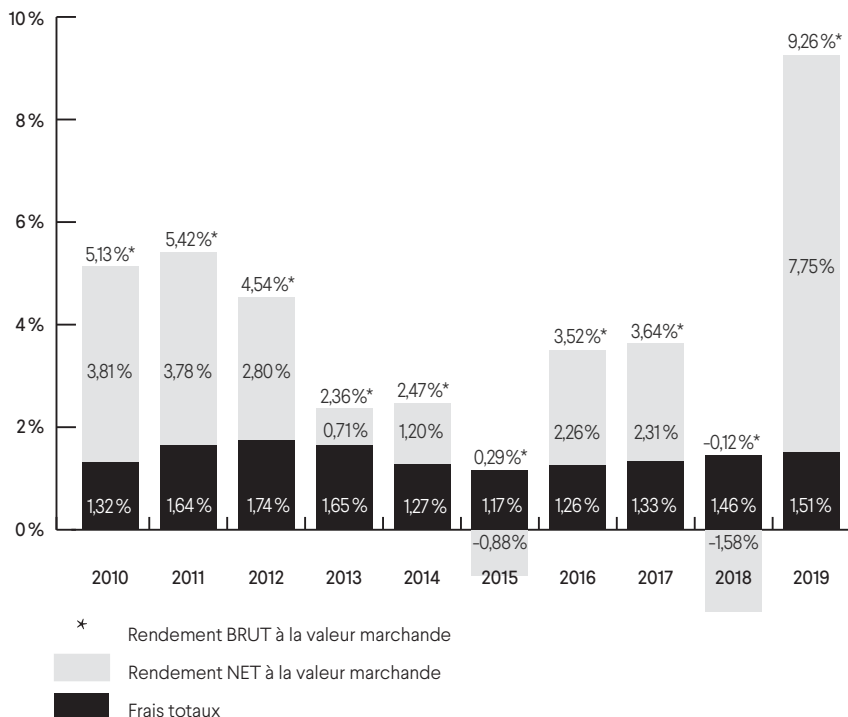
Les frais de courtage payés aux courtiers représentent une commission calculée en pourcentage du montant de l'achat ou de la vente d'un titre en actions. Ce pourcentage est déterminé par le courtier et il s'élève globalement à 0,03 % des actifs sous gestion du Plan en 2019, ce qui représente 10 611 \$.

Rendements passés

Rendements annuels

Les dirigeants de Kaleido Croissance, par les politiques de placement de cette dernière, portent une grande attention à la manière dont sont investies les sommes qui lui sont confiées. Depuis plus de 50 ans, sa stratégie de placement est fondée sur l'équilibre entre la sécurité et la performance.

Le graphique à bandes ci-dessous présente les rendements annuels de l'ensemble des actifs sous gestion pour le Plan INDIVIDUEL pour chacune des dix (10) dernières années, soit de 2010 à 2019. Ce graphique représente la variation du rendement global du fonds d'investissement d'une année à l'autre.



Notes sur les rendements

Le calcul du rendement du Plan est basé sur la valeur marchande des titres et sur les flux de trésorerie pondérés dans le temps au cours de l'exercice. Le rendement présume que la totalité des revenus, des intérêts gagnés et des gains en capital est réinvestie dans le Plan. Les frais totaux engagés par le Plan sont présentés et sont composés des honoraires d'administration et de gestion qui comprennent les honoraires de gestionnaires de portefeuille, les honoraires du dépositaire, du fiduciaire et du comité d'examen indépendant. Les rendements passés des fonds d'investissement ne sont pas nécessairement indicatifs des rendements futurs.

Rendements composés annuels

	Rendement au 31 décembre 2019 sur une période de			
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Rendement net à la valeur marchande	7,75 %	2,76 %	1,92 %	2,19 %
Indices de référence ¹	8,42 %	3,38 %	3,01 %	2,50 %

1. À noter que les indices de référence excluent les frais de gestion encourus par un investisseur ainsi que les honoraires d'administration reliés à un plan de bourses d'études.

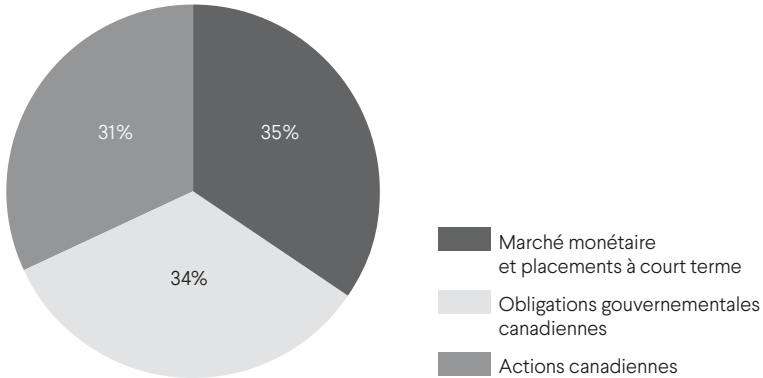
Les indices de référence généraux pertinents utilisés à titre de comparaison sont décrits à la section « Analyse du rendement » et tiennent compte de l'application des politiques de placement actuelles et des politiques de placement appliquées au cours des années antérieures. Une comparaison des rendements des différents fonds du Plan par rapport aux indices de référence est présentée à la section « Résultats d'exploitation ».

Aperçu du portefeuille

Ventilation du portefeuille en sous-groupes

Le portefeuille de placements du Plan est composé de trois groupes distincts qui sont illustrés dans le diagramme ci-dessous. Celui-ci indique également le pourcentage de la valeur globale du portefeuille investi dans chacun de ces groupes.

Composition du portefeuille de placements au 31 décembre 2019



Saviez-vous que...

Un REEE, de par sa nature, est un véhicule de placement à long terme. Il faut donc juger des performances de votre plan sur un horizon d'environ dix ans.

Principaux titres du portefeuille INDIVIDUEL

Le tableau ci-dessous présente les principaux titres du portefeuille au 31 décembre 2019. Il est à noter que ces derniers sont tous en position acheteur. En effet, notre politique de placement stipule que les achats sur marge et les ventes à découvert ne sont pas permis.

Il est aussi à noter que l'aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations effectuées par le fonds et il vous est donc conseillé de consulter nos états financiers intermédiaires.

Titres	Échéance	Taux (%)	Valeur marchande (\$)	% de l'actif du portefeuille
Titres à revenu fixe				
Gouvernement du Canada	1 mars 2023	1,750	1 552 985	5,16%
Province de Québec	1 sept. 2023	3,000	1 270 360	4,22%
Province de l'Ontario	2 juin 2024	3,500	1 263 604	4,20%
Province de l'Ontario	2 juin 2028	2,900	900 009	2,99%
Province de Québec	1 déc. 2022	3,500	768 389	2,55%
Province de l'Ontario	2 juin 2023	2,850	736 378	2,45%
Province de Québec	1 déc. 2020	4,500	409 714	1,36%
Province de Québec	1 déc. 2021	4,250	386 703	1,29%
Province de l'Ontario	2 juin 2022	3,150	329 510	1,10%
Province de l'Ontario	2 juin 2026	2,400	273 743	0,91%
Province de l'Ontario	2 juin 2027	2,600	235 550	0,78%
Actions				
Banque Toronto-Dominion			711 062	2,36%
Banque Royale du Canada			692 580	2,30%
BCE Inc.			597 875	1,99%
TELUS Corporation			591 290	1,97%
Brookfield Asset Management Inc.			581 072	1,93%
La Banque de Nouvelle-Écosse			563 212	1,87%
Enbridge Inc.			478 042	1,59%
Allied Properties Real Estate Investment Trust			392 548	1,30%
Parkland Fuel Corporation			387 095	1,29%
Pembina Pipeline Corporation			337 610	1,12%
Fortis inc.			324 684	1,08%
Brookfield Infrastructure Finance Limited			289 428	0,96%
Banque Nationale du Canada			274 188	0,91%
Intact Corporation financière			238 038	0,79%
25 principales positions acheteur en pourcentage de la valeur totale des placements			14 585 667	48,47%

Certificat de l'actuaire

Aux souscripteurs des Plans de Fondation Kaleido

Nous avons effectué une vérification des quatre éléments suivants :

1. **Calendriers de cotisation au prospectus 2019-2020:**

Ces calendriers doivent être établis de manière à ce que les cotisations de chaque souscripteur apportent sensiblement le même revenu par unité au compte PAE (Paiements d'aide aux études) de la cohorte. Ils doivent tenir compte de l'âge du bénéficiaire au moment de l'adhésion au plan et de l'option de cotisation choisie par le souscripteur.

2. **Répartition des revenus et des dépenses pour l'année 2018 et 2019:**

La répartition des revenus et des dépenses des plans collectifs UNIVERSITAS et REEFLEX, par cohorte, doit être juste et équitable.

3. **Calcul des montants unitaires de PAE dont le versement est effectué entre le 15 janvier 2020 et le 31 décembre 2020:**

Les montants unitaires de PAE versés aux bénéficiaires doivent être calculés de manière à ce que, à la date de leur versement, ces PAE représentent un partage juste et équitable des revenus accumulés dans le compte PAE de la cohorte.

4. **Évaluation de l'obligation de remboursement des frais de souscription à l'échéance en date du 31 décembre 2018 et 2019:**

L'évaluation de l'obligation de remboursement des frais de souscription à l'échéance représente la valeur actuelle de l'obligation de verser aux souscripteurs, à l'échéance de la convention de PAE, un montant équivalant aux frais de souscription payés, sans égard au rendement réalisé sur l'épargne des souscripteurs.

À notre avis, les méthodologies utilisées ainsi que les hypothèses formulées par Fondation Kaleido à l'égard de ces quatre points sont équitables, appropriées et bien documentées.

Notre vérification a été effectuée conformément à la norme générale de l'Institut Canadien des Actuaire (ICA) et aux principes actuariels généralement reconnus.



Luc Farmer, F.S.A., F.I.C.A

Montréal, le 4 février 2020



KALEIDO

1035, avenue Wilfrid-Pelletier
Bureau 500
Québec QC G1W 0C5

1 877 410-REEE (7333)
Télec. : 418 651-8030

info@kaleido.ca
kaleido.ca